B924

AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DE LA CONCEPTION A L'EXPLOITATION DES BATIMENTS

Cette formation développe les obligations réglementaires liées à la qualité de l'air intérieur ainsi que les outils de son amélioration (ventilation, choix des matériaux, entretien des réseaux) répondant aux enjeux du projet et de l'exploitation du futur bâtiment.

Objectifs opérationnels

• Appliquer la réglementation et les démarches environnementales liées à la qualité de l'air intérieur dans l'acte de construire et l'exploitation
• Utiliser les leviers méthodologiques et techniques à toutes les phases de la construction (programme, conception, construction, exploitation)
• Agir pour une amélioration de la qualité de l'air intérieur par la prise en compte et la réduction des sources de pollution et l'adaptation des

Public Concerné

- Directeurs programmes immobiliers
- Responsables programmes immobiliers
- Responsables projets aménagement
- Aménageurs urbains
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études
- Agents des collectivités territoriales
- Exploitants

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Qualité de l'air intérieur
• Prise de conscience sociétale
• Sources de pollution multiples
• Effets sanitaires
Enjeux de la programmation et de la conception
• Diagnostic préalable et l'adaptation du projet en conséquence
• Conception du système de ventilation et de traitement de l'air (système, équipement, filtres)
• Choix des matériaux de construction et de décoration vis-à-vis des émissions
• Points d'attention en lien avec des sources internes (combustion)
Enjeux de la construction et réception
• Consulter et contractualiser avec les entreprises
• Points d'attention lors du chantier
• Préparation de la réception
• Réalisation des mesures à réception
• Communication avec les futurs occupants et gestionnaires
Enjeux de l'exploitation du bâtiment
• Sensibilisation des occupants et les gestionnaires
• Entretien des systèmes de ventilation, maintenance associée
• Que faire en cas de qualité de l'air dégradée ?

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES
Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences de différents types de missions.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES
Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES
La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :
• Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
• De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
• De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
• D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur thermicien.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES
Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.
Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.
La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS
Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation
Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com